

# LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

N°97 - Mai 2015

Groupe de travail Chine Ligue française des droits de l'homme

## DES DROITS DE L'HOMME POUR LES CHINOIS, N'EST-CE PAS SUPERFLU ?

En partant pour Cuba, le chef d'État déclarait : *«Je parlerai des droits de l'Homme, parce que chaque fois qu'il y a des prisonniers politiques, chaque fois qu'il y a des manquements à la liberté, la France ne reste pas bouche cousue ; parce que c'est son rôle et, quand on invite la France, le président de la République française, chacun sait qu'il va parler au nom des libertés. C'est notre tradition mais aussi, c'est notre honneur»* (France Inter 11 mai). Il y a là de quoi se réjouir. Mais, arrivé à la Havane, hormis la rencontre avec le cardinal Ortega qui ne devait pas soulever trop de difficultés s'agissant des droits de l'Homme, nous n'avons rien entendu. Il en va toujours ainsi : on parle fort des accords commerciaux, des ventes de Rafales et de centrales nucléaires, mais - si François Hollande a tenu sa promesse et n'est pas resté bouche cousue -, nous n'avons rien perçu ici même en prêtant bien l'oreille, s'agissant des libertés, de «notre tradition et de notre honneur».

En Chine comme à Cuba, les droits de l'Homme, c'est pour les entretiens intimes, sans témoins ; ça se susurre et se murmure bien qu'il s'agisse du sort du sixième de la population mondiale. On s'accommode plutôt bien d'un manque de liberté pour plus d'un milliard d'hommes. Pas même un froncement de sourcil du ministre concerné, qui s'est rendu à Beijing dix fois en trois ans. Il n'est tout au contraire question au Quai d'Orsay que d'amitié, de coopération économique et environnementale, d'aide à la Chine pour son insertion en Afrique, d'élever le nombre des touristes à cinq millions dans cinq ans et d'accueillir cinquante mille étudiants. Quand la politique étrangère se réduit à la diplomatie économique, on cherche la place accordée à notre «tradition» et à notre «honneur». Une politique dégradée en questions de marchés, disait Stéphane Hessel, est incapable de formuler un grand dessein.

Le fil du raisonnement est apparent : trop peu de gens en Chine revendiquent le respect des droits de

l'Homme pour que l'on compromette, en soutenant ces minoritaires, les intérêts des entreprises françaises et de leurs salariés. Trop peu de gens ? Croit-on que la masse chinoise, silencieuse par crainte que l'État l'écoute, n'a pas envie comme tout le monde, de s'exprimer sans contrainte, - dans la rue ou dans les urnes -, de vouloir une justice équitable, de dénoncer les tortures et les détentions arbitraires, d'entendre de l'information plutôt que des faits tronqués ou de la propagande ? Ainsi en Occident, où l'on supporte avec une admirable patience les épreuves des autres peuples, la revendication des droits de l'Homme que chacun trouve ici naturelle, ne serait plus en Chine qu'un entêtement radical et minoritaire qui ne mérite pas qu'on s'y arrête. Comme si l'extrémisme ne se trouvait pas au contraire dans un régime qui bien au delà d'un demi-siècle, refuse à ses sujets le droit de vote et leur dénie de partager avec le reste du monde des valeurs universellement reconnues.

Se tromper sur les aspirations des peuples aux droits de l'Homme, c'est se tromper sur les réalités d'aujourd'hui. La Chine n'est pas qu'une économie, des ateliers et un marché auxquels on veut parfois la réduire. C'est une puissance politique autocratique et une force militaire, dominante dans sa région, alliée de la Russie, active sur la scène internationale et au Conseil de Sécurité des Nations unies. Le 25 mai, elle défie militairement les États-Unis au sujet des îles méridionales ; Beijing porte formellement plainte contre les vols d'espionnage américains sur les archipels du Sud et le Global Times affirme que la guerre sera «inévitabile» avec les États-Unis s'ils continuent de dénoncer la création d'îles artificielles. *«Nous ne désirons pas un conflit avec les États-Unis, mais s'il devait venir, nous devrions l'accepter»*. Le lendemain, un livre blanc affirme sans ambiguïté que le pays, devenu une grande puissance maritime et commerciale, se trouve dans la nécessité de défendre ses intérêts à l'extérieur. Tout montre que l'expansion

>>>

Contact : [communication@ldh-france.org](mailto:communication@ldh-france.org) en mentionnant en objet «Groupe Chine».

militaire, longtemps discrète, sert désormais à nourrir le rêve chinois de renaissance proposé par le chef du P.C.C..

La France a une belle tradition d'aveuglement et d'incohérence devant la montée des périls. Au début du siècle précédent, elle s'affolait du «péril jaune» alors même qu'elle accaparait sans vergogne des concessions dans l'Empire du milieu. Aujourd'hui, elle ne parle que d'amitié avec un régime qui a moins de droits sur de lointains récifs que l'exécrable régime nazi n'en avait sur la région tchèque des Sudètes qu'il allait envahir. En 2003, elle était prête à lever l'embargo sur les armes décidé après le massacre du mouvement démocratique. Aujourd'hui, certains laissent entendre que ce ne serait pas une mauvaise idée de lui céder les deux Mistral que l'on ne veut plus vendre à la Russie. Par un heureux hasard, deux bâtiments français, dont le Dixmude, de type Mistral, sont arrivés à Shanghai le 9 mai dernier. La marine chinoise a besoin de tels bâtiments ; elle pourrait les dupliquer, voire les revendre à la Russie, son principal partenaire militaire. Mais Washington, sans doute, ne laisserait pas faire.

Le plus dérangeant pour la France, c'est le peu d'attention accordée aux militants du mouvement démocratique. Certes, quelques-uns ont autrefois été invités, décorés par la France au titre des droits de l'Homme ou des «personnalités d'avenir». Mais on les a oubliés par la suite : Xu Zhiyong, par exemple, est condamné à quatre ans de prison ; Teng Biao est réfugié aux États-Unis ; pour les avocats, il est toujours aussi périlleux, physiquement et professionnellement, de plaider les dossiers «sensibles». Ces militants si proches de nous ne se battent que pour des droits élémentaires et vont en prison d'abord parce qu'ils dérangent. En effet, les droits de l'Homme sont par nature dérangeants.

Prenons le cas d'un des plus célèbres d'entre eux, l'avocat Pu Zhiqiang, emprisonné depuis le printemps 2014, à la suite d'une petite réunion privée pour discuter du massacre de 1989. Il devrait être jugé prochainement. Son inculpation pour «incitation à la haine ethnique» – le jour même de l'arrivée à Beijing du ministre Fabius - se rapporte aux réflexions de ce juriste modéré sur les causes profondes d'un attentat ouïghour à la gare de Kunming (Yunnan) en mars 2014 et à ses interrogations sur la politique menée au Tibet. On lui reproche encore de s'être moqué d'un vieux député qui se vantait de n'avoir jamais voté Non lors des sessions du parlement ; Pu Zhiqiang avait aussi critiqué le porte-parole d'une société de construction de matériel ferré dont le système de signalisation défectueux avait causé un grave accident de chemin de fer au Zhejiang, en juillet 2011.

Pu Zhiqiang avait une plume acerbe. «Du haut jusqu'en bas, le Parti ne peut survivre que par le mensonge», écrivait-il. Il osait dire que le gouvernement japonais ferait mieux à la tête de la Chine que celui qui était en place. Ces convictions ne méritent en aucun cas les huit ans d'emprisonnement qu'il encourt. La visite que le chef du gouvernement Manuel Valls aurait rendu en janvier à l'un de ses avocats ne pourra rien contre l'aggravation des peines décidée par un régime qui se sent menacé par les militants des droits civiques, les avocats, les cybernautes indépendants, les religieux, les pétitionnaires et les minorités nationales.

## **LA GOMME ET LE CRAYON.**

Le régime est d'autant plus sensible à la critique que la campagne anti-corruption par laquelle il cherche à refonder sa légitimité auprès de la population, en substitution d'une légitimation démocratique, ne peut se développer indéfiniment. Menée depuis l'accession au pouvoir de Xi Jinping (automne 2012), cette lutte frappe à tous les niveaux du parti. Elle vient d'atteindre le 24 mai Yu Yuanhui, chef du parti à Nanning, la capitale du Guangxi, et le 14 mai un autre haut personnage : l'ancien gouverneur adjoint de la province du Fujian Xu Gang, qui s'enrichissait en octroyant des permis de construire et des autorisations industrielles. Au total, depuis près de trois ans, onze membres suppléants du Comité central ont fait l'objet d'enquêtes pour corruption. Mais la campagne touche aussi le bas de la hiérarchie : dans la province du Guangdong, 7.649 cadres de village ont été placés sous examen, notamment pour détournement de biens publics.

Cette campagne est risquée. Puisqu'elle vise à relégitimer le parti et à en rehausser l'image, elle se concentre nécessairement sur le parti, qui en est à la fois l'acteur et la cible. Mais si l'on trouve trop de brebis galeuses, si les suspectés de corruption essaient de se dédouaner en dénonçant leur entourage, ou cherchent à se débarrasser de rivaux politiques, alors les cibles sont trop nombreuses et l'honneur du parti est entamé. Si l'on veut dessiner une nouvelle image du parti, il ne faut pas que la gomme s'use plus vite que le crayon. Sinon, on n'aboutit au résultat contraire. C'est pourquoi le journal de la Commission de lutte anti-corruption mettait en garde le 25 mai contre les excès éventuels : on ne doit pas ouvrir d'enquêtes sans l'accord formel des supérieurs ; il faut suivre les directives du parti et respecter les procédures. Les développements de la campagne montrent cependant que les racines du

mal sont profondes et se trouvent dans le pouvoir non maîtrisé des bureaux et de l'État-parti : le maire de Suqian, une ville du Jiangsu, chiffrait à 569 les permis et certificats de compétence qu'il devait accorder, dont 458 à obtenir de l'échelon supérieur à la municipalité. Autant d'incitations à la corruption, disait-il : « On ne peut enfermer un loup derrière une palissade faite de saucisses ».

Il est curieux de noter que Chine et Russie ont décidé de mener une lutte conjointe contre la corruption, dans le même dessein de se concilier l'opinion publique. Beijing suit encore Moscou en préparant une loi de contrôle des organisations non gouvernementales, destinée à se prémunir des influences étrangères. Mais leur « partenariat stratégique » s'étend bien au delà, dans les domaines diplomatique et militaire. Pour la première fois, un détachement de l'armée chinoise a participé le 9 mai au défilé de la victoire sur la Place rouge. Le 10 mai, les deux forces navales se livraient à des exercices en commun dans la Méditerranée. Jamais encore la marine chinoise n'avait manœuvré aussi loin de chez elle. Enfin, des troupes russes participeront à Beijing en septembre à des cérémonies commémorant la fin de la seconde guerre mondiale.

Les capitales occidentales ont les yeux fixés sur Moscou, suite aux affaires de Crimée et d'Ukraine. Mais tout aussi importante - et on la remarque moins -, est l'alliance sino-russe en voie de constitution et de pérennisation. Sa puissance inégalée dans l'histoire tumultueuse des deux pays, peut enfin s'exprimer au sein des Nations unies, du Conseil de sécurité et du Comité des droits de l'Homme, si besoin pour en troubler le jeu.

# SOMMAIRE

---

<b>Liberté d'expression et d'information. Contrôle de l'internet</b> .....	<b>5</b>
<b>Répression du mouvement démocratique. Liberté religieuse</b> .....	<b>5 -6</b>
<b>Avocats. Appareil répressif. Corruption. Criminalité</b> .....	<b>6 -7</b>
<b>Condition ouvrière. Conflits du travail</b> .....	<b>7</b>
<b>Questions rurales. Environnement</b> .....	<b>7</b>
<b>Minorités ethniques</b> .....	<b>8 -9</b>
. Question tibétaine	
. Question ouïghoure	
<b>Hongkong. Macao</b> .....	<b>9</b>
<b>Tensions militaires. Litiges et conflits territoriaux</b> .....	<b>10</b>
<b>Informations diverses</b> .....	<b>11</b>
<b>Sources d'information</b> .....	<b>11</b>
<b>Documentation</b> .....	<b>11</b>

*(Les dates figurant en début de rubrique sont celles des faits ; les dates de fin de paragraphe, celles de l'information. Si la date des faits est inconnue, la date de début de rubrique est celle de l'information. Certaines informations parvenues récemment se rapportent à des événements relativement anciens. Les chiffres donnés en euros équivalent au montant en yuan, sur la base 1 euro = 9yuan)*

## LIBERTÉ D'EXPRESSION ET D'INFORMATION. CONTRÔLE DE L'INTERNET.

- 28 mai** En cours de discussion, le projet de loi sur les organisations non gouvernementales étrangères inquiète les O.N.G. qui y voient une grave restriction à la liberté d'association et un pouvoir accru de la police sur les activités de la société civile. Les dispositions du texte contreviennent à celles du Pacte international pour les droits civiques et politiques que la Chine a signé et non ratifié. L'enregistrement se fera auprès des services de la Sécurité publique, comme si ces organisations constituaient une menace ; ce que d'ailleurs laisse penser le nombre considérable d'arrestations en ce secteur décidées par la nouvelle équipe dirigeante. Ce bulletin a rapporté les incarcérations de Xu Zhiyong (fondateur de Gongmeng, l'Alliance des citoyens), de Chen Boyang (co-fondateur du groupe Yirenping), de Guo Yushan (co-fondateur de l'Institut de la Transition) et Wu Rongrong, fondatrice du Centre Weizhiming pour la défense des droits des femmes. Les organisations ayant des liens hors du territoire ne pourront exercer leur activité que si leurs partenaires étrangers se sont eux-mêmes enregistrés auprès de l'administration chinoise. *(C.H.R.D., 28 mai)*
- 20 mai** Un rapport du Pen Club des États-Unis expose la censure pratiquée sur les traductions par les éditeurs chinois. L'énormité du marché chinois du livre (8,2 milliards de dollars en 2012) incite certains auteurs et éditeurs étrangers à tolérer les coupures et mutilations, légitimant ainsi la censure qui frappe la production des écrivains chinois eux-mêmes. Nombre d'auteurs ne s'aperçoivent qu'après coup des coupes et modifications apportées à leur texte. La Chine a acheté des droits sur 16.115 titres en 2012, principalement en langue anglaise. *(Associated Press, 21 mai)*
- 19 mai** Jusqu'alors objet d'une censure sélective, le site chinois de Wikipedia est totalement bloqué depuis le 19 mai. *(S.C.M.P., 22 mai)*
- 30 avril** Fin de la Global Mobile Internet Conférence à Beijing. Les vingt-cinq mille participants, propriétaires de groupes de médias ou rédacteurs en chef de publication, n'ont pas abordé la question gênante de la censure de l'internet et du contrôle de l'information. Reporters sans frontières soutient l'organisation Greatfire.org dont les applications permettent de contourner les obstacles informatiques à la liberté de l'information installés par l'administration chinoise. *(R.S.F., 30 avril)*

## RÉPRESSION DU MOUVEMENT DÉMOCRATIQUE. LIBERTÉ RELIGIEUSE.

- 27 mai** Dans une lettre ouverte adressée au gouvernement, onze étudiants chinois inscrits dans des universités américaines, britanniques ou australiennes demandent que lumière soit faite sur le massacre de la place Tiananmen en juin 1989. À Beijing, le Global Times les accuse de «servir des forces étrangères hostiles» et d'essayer de déchirer la société. La lettre des signataires a notamment pour objet d'informer la population jeune et de rompre le silence sur le mouvement démocratique étudiant d'alors, silence minutieusement organisé par le pouvoir mais qu'il présente comme le résultat d'un consensus populaire. *(Guardian, 27 mai)*
- 21 mai** La loi sur la Sécurité nationale qui devrait être adoptée par l'Assemblée nationale populaire dans sa prochaine session comprend plusieurs dispositions qui inquiètent le mouvement démocrate et qui contreviennent ouvertement à la résolution adoptée en septembre 2014 par le Comité des droits de l'Homme des Nations unies.
- La notion de sécurité nationale s'étend (art.2) aux «menaces qui pèsent sur le développement économique et social durable», en contravention des choix du Comité des droits de l'Homme des Nations unies pour qui il n'est pas justifié de restreindre les droits de l'Homme au nom d'intérêts commerciaux, bancaires ou scientifiques (2011)

- Le projet affirme (art.20) la nécessité d'une «ferme orientation idéologique» et d'une lutte contre «les infiltrations culturelles négatives» : il s'agit des concepts de démocratie constitutionnelle, de droits de l'Homme, de liberté de la presse, du règne de la loi etc., considérés comme des exportations impérialistes du monde occidental.
- Le projet prévoit (art.22) de punir «l'exploitation de la religion pour mener des activités illégales et criminelles» et d'interdire les «organisations du culte illégales».
- Il affirme (art.26) qu'il faut réprimer «la dissémination d'informations nuisibles et contraires à la loi», ce qui couvre largement le champ des discussions qui se développent sur l'internet.
- Les individus comme les personnes morales auront la responsabilité «de maintenir la sécurité nationale» (art.74). Ces termes vagues impliquent en principe l'obligation de délation et la punition, a contrario, de ceux qui apportent un quelconque soutien à ceux qui mettent en danger la sécurité nationale.

Dans l'ensemble, le texte de loi assimile à une menace sur la sécurité nationale toute action ou expression qui pourrait atteindre, d'une manière ou d'une autre, l'autorité du Parti. (C.H.R.D., 21 mai)

**15 mai** L'église Chongyi de Hangzhou (Zhejiang), appartenant au réseau religieux autorisé, a osé déclarer «irraisonnable» l'exigence officielle, d'une part, que les croix des bâtiments catholiques et protestants soient placées sur la face des édifices et non sur le toit et, d'autre part, que leur taille ne dépasse pas un dixième de l'ensemble. Ces règlements «interfèrent abusivement avec la liberté d'aménagement de l'intérieur des bâtiments et violent l'esprit fondamental de l'organisation religieuse de l'État». (A.F.P., 15 mai)

**15 mai** Dans un article de synthèse sur l'internement psychiatrique des dissidents, le groupe Chine Human Rights Defenders (C.H.R.D.) cite sept cas d'hospitalisation involontaire, repérés ou survenus dans les six derniers mois. Certains internements se poursuivent. Le Groupe de travail des Nations unies sur les détentions arbitraires a demandé qu'il y soit mis fin. Mais les autorités chinoises n'en ont pas tenu compte. Une loi sur la santé mentale entrée en vigueur le 1 mai 2013 conditionnait les détentions pour raisons psychiatriques à un examen médical par des médecins ; elle n'est pas appliquée. (C.H.R.D., 15 mai)

## AVOCAT. APPAREIL JUDICIAIRE. CORRUPTION. CRIMINALITÉ.

**20 mai (?)** Arrestation pour dix jours du militant des droits civiques Wu Guan, pour « troubles à l'ordre public et injures verbales ». Il s'était joint aux manifestations d'avocats, qui se déroulaient depuis trois semaines devant la Cour suprême de la province du Jiangxi. Vingt-cinq avocats se sont mobilisés pour dénoncer un refus d'accès aux documents du dossier dans une affaire de viol, de meurtre et de pillage, pour laquelle quatre innocents ont été torturés et condamnés à tort ; ils apportent leur soutien aux plaignants et à leurs familles. (S.C.M.P., 27 mai)

**20 mai** Le ministère de l'Éducation annonce le démantèlement de deux cent dix universités fictives, qui vivaient de la vente de diplômes « bidons ». (Beijing news, 20 mai)

**15 mai** Inculpation de l'avocat Pu Zhiqiang pour « incitation à la haine ethnique » et pour « instigation de querelles et provocation de troubles ». Il encourt jusqu'à huit ans d'emprisonnement. Les accusations initiales « incitation au séparatisme » et « obtention illégale d'informations personnelles » sont abandonnées. L'avocat est incarcéré depuis mai 2014, à la suite d'une réunion à caractère privée sur le sujet du mouvement démocratique de 1989, réprimé dans le sang. Des accusations plus précises se réfèrent aux quelque trente messages postés sur la toile, qui rentrent tous dans le cadre de la liberté d'expression garantie par la Constitution. (S.C.M.P., 15 mai)

**14 mai** Arrestation à Maputo (Mozambique) d'un citoyen chinois à l'occasion de la saisie

de **340 défenses d'éléphant** et de soixante-cinq cornes de rhinocéros. Le poids total de 1,3 tonne correspondrait au massacre de 235 animaux. *(Agence de presse du Mozambique, 14 mai)*

**13 mai** Selon le rapport diffusé par Human Rights Watch (voir référence en rubrique DOCUMENTATION), «la torture policière et les mauvais traitements infligés en Chine aux suspects en détention demeurent *un problème grave*». Des interdictions officielles renouvelées de la torture ainsi que la nouvelle loi de procédure criminelle de 2012 ont permis aux responsables nationaux de la police d'affirmer en avril 2014 - et en contradiction évidente avec les constats de sévices faits par les avocats des détenus – qu'il n'existait depuis cinq ans aucun cas d'extorsion d'aveux par la torture. De janvier à avril 2014, H.R.W. a repéré seulement vingt-trois procès sur 158.000 pour lesquels le tribunal a envisagé l'éventualité de tortures et il ne s'en est suivi aucun acquittement. *(S.C.M.P., 13 mai)*

## CONDITION OUVRIÈRE. CONFLITS DU TRAVAIL.

**28 mai** Le Bureau national des statistiques fournit des informations sur le niveau des revenus annuels moyens par secteur et par lieu d'activité en 2014. Dans le secteur agriculture, forêt, pêche, le revenu annuel moyen est de 28.356 yuan (4.195€); pour l'alimentation et l'hébergement, il est de 37.264 yuan (5.512€). Les deux secteurs aux rémunérations les plus fortes sont ceux de la finance : 108.273 yuan (16.016€) et des télécommunications : 100.797 yuan (14.910€). Les employés du secteur privé reçoivent 36.390 yuan (5.383€). *(S.C.M.P., 28 mai)*

*Note : la source d'information ne précise pas s'il s'agit de revenus bruts ou de revenus nets. Elle ne donne aucune indication sur l'ampleur des inégalités au sein d'un même secteur.*

**14 mai** Le China Labour Bulletin a dénombré soixante-dix grèves de chauffeurs de taxis depuis le début de 2015. Ces mouvements sont dirigés contre plusieurs systèmes d'appel qui favorisent les véhicules ne disposant pas de licence professionnelle. Un conflit à Luoyang (Henan) a duré plus d'un mois. *(C.L.B., 14 mai)*

## QUESTIONS RURALES. ENVIRONNEMENT. CONDITIONS DEVIE.

**22 mai** La Banque centrale chinoise estime à deux mille milliards de yuan la dépense annuelle nécessaire pour réduire sur cinq ans le niveau actuel de pollution de l'atmosphère, des eaux et des sols. L'État n'est prêt à prendre en charge que le dixième de cette somme. *(Reuters, 22 mai)*

*Note : cette dépense annuelle de deux mille milliards représente 3,17% d'un P.I.B. 2014 de 63.000 milliards de yuan. On ignore comment la Banque centrale a mené son estimation. Quant aux 3,7% à prélever sur le P.I.B., ils sont à prendre en compte pour juger d'une croissance officielle de 7%.*

**20 mai** Selon le groupe Greenpeace, des bateaux chinois pêchent en toute illégalité au large des côtes de l'Afrique de l'Ouest, de la Sierra-Leone à la Mauritanie, opérant sans licence ou dans des zones interdites. Pour échapper aux réglementations, ces navires mentaient sur leur localisation pour faire croire qu'ils se trouvent à grande distance des zones litigieuses. La pêche chinoise s'est beaucoup développée dans la région : on y comptait treize bateaux en 1985 et quatre cent soixante-deux en 2013. Sur cent quatorze cas d'infraction chinoise repérés par la Commission sous régionale des Pêches installée à Dakar et par Greenpeace, soixante impliquaient la société publique China National Fisheries. *(A.F.P., 20 mai)*

## MINORITÉS ETHNIQUES.

### QUESTION TIBETAINE

- 27 mai** **Mort dans les flammes de la Tibétaine Sangye Tso**, près du monastère Tashi Choekorling du district Chone de la région Kanlho (Gansu), pour protester contre l'occupation et la dureté de la politique chinoise. Elle avait laissé la veille un texte sur la messagerie instantanée Wechat. Le 21 mai, Tenzin Gyatso était mort de façon semblable à Khangsar, situé dans le district de Tawu, pour dénoncer le déploiement policier à l'approche de la célébration du quatre-vingtième anniversaire du Dalai-lama. *(Phayul, 27 mai)*
- 24 mai** **Fin de la Conférence Rangzen, tenue à New-Delhi.** Les participants ont réaffirmé leur volonté de parvenir à une complète indépendance du territoire tibétain. Ils ont déclaré respecter la position officielle du gouvernement tibétain en exil, qui revendique l'autonomie de la région tibétaine. *(Phayul, 26 mai)*
- 17 mai** **Sortie de prison à l'issue de sept ans de détention du moine Palden Trinley**, du monastère de Kardze (Sichuan). Il avait été arrêté à l'âge de 19 ans lors des manifestations du 18 mai 2008 à Kardze. Dans des conditions semblables de discrétion pour éviter que ces retours donnent lieu à des manifestations, le 1 mai et après cinq ans de détention, le prisonnier politique Samdrub Gyatso a recouvré la liberté à Sethang, district de Dashi, dans la préfecture autonome Tsojang. Enfin, le 5 mai dans le district de Sangchu, le moine Jigme Samden du monastère Gyalmo est sorti de prison après quatre ans d'incarcération. *(Phayul, 5-7-19 mai)*
- 1 mai** **Cinquante-deux parlementaires européens pressent Mme Mogherini, haute représentante pour les Affaires étrangères et la Sécurité, d'aborder la question tibétaine avec les autorités chinoises**, lors de son voyage du 5 et 6 mai à Beijing, dans le cadre du dialogue sino-européen. *(Phayul, 6 mai)*
- 15 avril** **Le chanteur Gonpo Tenzin, arrêté en novembre à Lhasa pour avoir, dans sa musique, appelé à l'unité du Tibet et à la préservation de sa culture**, est condamné à trois ans et demi d'emprisonnement par un tribunal de Lhasa. La coupure des télécommunications explique le retard avec lequel on a appris la nouvelle. *(Phayul, 20 mai)*

### QUESTION OUIGHOURE

- 25 mai** **Les forces de police ont démantelé cent quatre-vingt-un groupes terroristes depuis le lancement d'une campagne de répression le 23 mai 2014.** Cent douze suspects se sont rendus d'eux-mêmes. On ignore le nombre des arrestations et celui des condamnations à mort. *(Renmin ribao, 25 mai ; B.B.C., 27 mai)*
- 15 mai** **Le chef chinois (han) de l'agglomération de Layga, dans la préfecture de Hotan, est décédé d'une attaque à l'arme blanche menée par un jeune Ouïghour.** Ce dernier a été arrêté peu après. La police a multiplié ses patrouilles pour assurer la protection de la population han. On ignore les détails de l'attaque ; il est interdit à la police de parler aux journalistes. *(R.F.A., 27 mai)*
- 13 mai** **Les autorités pénitentiaires interdisent à la famille d'Ilham Tohti de rendre visite à l'universitaire condamné à la prison à vie le 23 septembre 2014.** Elles refusent de lui transmettre les vêtements et l'argent qu'avaient apportés son épouse et son frère. *(R.F.A., 13 mai)*
- 11 et 12 mai** **Deux attaques-suicides à la bombe survenues à un poste de contrôle du district Lop de la préfecture de Hotan, ont fait trois morts dans les rangs de la police et trois autres dans le groupe des attaquants, ainsi que quatre blessés chez les policiers.** Les attaquants étaient âgés de 18 à 20 ans. *(R.F.A., 14 mai)*
- 8 mai** **Émission de neuf mandats d'arrêts pour des jeunes Ouïghours qui s'apprêtaient à fuir le**



pays par la Mongolie. Deux ou trois d'entre eux seraient déjà appréhendés. *(R.F.A., 10 mai)*

**30 avril** Les autorités de la préfecture d'Ili ont décidé de ne plus délivrer de passeports et de recueillir tous ceux que la population détient. Le défaut de remise du document dans les quinze jours entraînera son annulation. La loi chinoise n'autorise pas une telle mesure. *(R.F.A., 14 mai)*

## HONGKONG ET MACAO.

**22 mai** Condamnation à trois semaines d'emprisonnement de l'étudiant Billy Chiu Hing-chung, pour avoir résisté à la police lors du mouvement d'occupation du quartier des affaires à l'automne 2014. Il avait déjà été condamné avec sursis pour avoir pénétré en juin 2014 les locaux de l'armée chinoise situés dans ce même quartier. La révocation du sursis ajoute une semaine à la peine récemment prononcée. *(S.C.M.P., 23 mai)*

**22 mai** Selon le Secrétaire à la Justice de Hongkong, la présence à la Cour d'appel de dix juges étrangers d'une compétence largement reconnue montre que le territoire respecte effectivement l'état de droit. Rimsky Yuen Kwok-keung répliquait à Beijing dont un conseiller accusait l'appareil judiciaire de méconnaître la Loi fondamentale qui régit le territoire. *(S.C.M.P., 23 mai)*

**21 mai** L'annuelle veillée aux chandelles des démocrates de Hongkong, en commémoration des massacres survenus à Tiananmen et dans les provinces (4 juin 1989), associera en pensée cette année les quelque trois cents militants de Chine populaire emprisonnés pour avoir défendu le mouvement de Hongkong en faveur d'un suffrage universel authentique. Une vingtaine de ces militants se trouvent toujours en détention, sans qu'ait été lancée contre eux une action judiciaire régulière. Les démocrates de Hongkong veulent ainsi marquer l'unité de la lutte pour les droits civiques en Chine dans le seul lieu du territoire où est permise la commémoration de la répression. *(S.C.M.P., 21 mai)*

## TENSIONS MILITAIRES. LITIGES ET CONFLITS TERRITORIAUX.

**25 mai** Un livre blanc du ministère de la Défense chinois affirme l'intention de passer d'une protection maritime côtière à une défense en pleine mer. La priorité est désormais accordée à la préparation à d'éventuels conflits maritimes et non plus à la défense terrestre. De même, les forces aériennes ne se limiteront plus à des opérations de défense mais se doteront aussi d'une capacité d'intervention. Le document dénonce les puissances étrangères (c'est-à-dire les États-Unis) qui « exercent une surveillance aérienne et maritime à l'encontre de la Chine ».

Le même jour, la Chine annonce la construction de deux phares sur les îlots contestés Huayang et Chigua (Cuarteron Reef et Johnson South Reef) dans l'archipel des Nansha (Spratly) en mer de Chine méridionale. Le porte-parole du ministère de la Défense affirme qu'il ne s'agit de rien d'autre que d'une construction sur le sol chinois et que la communauté internationale en profitera pour la navigation comme pour les opérations de sauvetage. *(S.C.M.P., 26 mai)*

**22 mai** Les États-Unis ne reconnaissent pas les revendications chinoises de souveraineté sur la quasi totalité des îles de la mer de Chine méridionale et en particulier sur les extensions d'îlots en polders (voir ci-dessous, 9 mai). Tout en revendiquant la liberté des vols aériens sur la zone, ils se sont abstenus pour l'instant de survoler à moins de douze miles nautiques les îlots concernés. Mais ils envisageraient de le faire « dans une prochaine étape ». Un avion américain d'espionnage passant à proximité du site Fiery Cross/Yonshu a reçu le 20 mai des avertissements par radio des navires chinois qui l'invitaient à se tenir à distance. *(A.F.P., 22 mai)*

- 20 mai** Des bombardiers stratégiques chinois ont pour la première fois survolé le détroit de Miyako, au sud d'Okinawa, au cours d'un exercice concernant le Pacifique occidental. Les chefs de l'aviation chinoise ont affirmé qu'il s'agissait d'un exercice de routine d'un jour qui ne visait aucun pays particulier et que les avions ne se tenaient pas aux altitudes des vols civils. *(Reuters, 21 mai)*
- 12 mai** Le ministère des Affaires étrangères se déclare « extrêmement préoccupé » par l'éventuelle arrivée de bateaux ou d'avions des États-Unis dans les zones maritimes contestées de la mer de Chine méridionale. « La liberté de navigation ne signifie certainement pas que des bâtiments ou des avions étrangers puissent pénétrer comme il leur plairait dans l'espace aérien ou maritime d'un autre pays ». *(A.F.P., 13 mai)*
- 9 mai** Selon un rapport du Pentagone, l'extension des superficies par ajout de sable a beaucoup augmenté en 2015, passant de cinq cents acres en décembre à 2.000 au printemps 2015. Le ministère chinois de la Défense condamne ce rapport qui « nuit sérieusement à la confiance mutuelle des deux nations... ignore les faits () et agite des stéréotypes à propos de la menace militaire de la Chine » *(Reuters, 9 mai)*

## INFORMATIONS DIVERSES

*(Cette rubrique regroupe des informations qui, sans toucher directement aux droits de l'homme stricto sensu, éclairent sur les réalités et les tensions de la société chinoise).*

- 21 mai** Selon un rapport du National Committee on US-China Relations, la Chine a investi 46 milliards de dollars dans des acquisitions d'entreprises aux États-Unis depuis le début du siècle. Ces sociétés y emploieraient directement 80.000 personnes. Les acquisitions sont souvent des entreprises en difficultés financières. *(S.C.M.P., 21 mai)*
- 12 mai** La Chine a le contrôle effectif de huit récifs en mer de Chine méridionale. Elle construit une base aéronavale sur le récif Fiery Cross/Yonshu revendiqué par le Vietnam et les Philippines. Elle installe des équipements à usage militaire sur le récif Johnson/Chiga. Le Vietnam occupe 29 récifs dans les îles Spratleys/Nansha et a mené des opérations de récupération de terrain dans les zones disputées de Sand Cay et du récif West London. *(S.C.M.P., 12 mai)*
- 9 mai** La flotte de sous-marins de l'armée chinoise comprend 62 bâtiments, contre 71 aux États-Unis. Il s'agit de cinq sous-marins nucléaires d'attaque, de quatre sous-marins porteurs de fusée et de cinquante-trois sous-marins diesel d'attaque. *(Reuters, 9 mai)*
- 1 mai** On estime en 2014 à quatorze millions le nombre des consommateurs de drogues. Les produits traditionnels comme l'opium et l'héroïne perdent de l'importance alors que la consommation de drogues chimiques telles que la méthamphétamine augmente rapidement. *(Xinhua, 1 mai)*
- 26 avril** Un sous-marin nucléaire achève une mission de deux mois dans le Golfe d'Aden, destinée à lutte contre la piraterie. Il s'agirait d'un bâtiment de type 091, dont la technologie remonterait aux années 1950 ou 1960. Cette technologie dépassée explique peut-être pourquoi les médias chinois en ont parlé, ce qu'ils ne font pas d'ordinaire. La Chine possède des sous-marins diesel-électrique, qui relèvent de la technologie d'avant-garde. *(CCTV, 26 avril; S.C.M.P., 3 mai)*

## SOURCES D'INFORMATION

64tianwang, Agence France-presse, Agence Xinhua, Amnesty International, Apple Daily, Article 19, Aujourd'hui la Chine, B.B.C., Boxun, China Information Center, China Labour Bulletin, Chine-Infos, Chinese Human Rights Defenders, Citizens' radio, Civil Rights & Livelihood Watch, Committee to Protect Journalists, Confédération internationale des syndicats libres, DaJiyuan (La Grande Époque), Fondation Duihua, Human Rights Campaign in China, Human Rights in China, Information Centre for Human Rights and Democracy, Kaifang, Kyodo News Agency, Laogai Research Foundation, Minsheng GuanCha, Ming Pao, Mirror Books, Molihua, New Century News, Radio France Internationale (émission en chinois), Radio Free Asia, Radio Free China, Reporters sans Frontières, Reuters, Rights Campaign, S.M.H.R.I.C., South China Morning Post, The Standard, TealeafNation, Tibetan Centre for Human Rights and Democracy, Utopia, Weiquan Wang, Weiwuerzaixian, Wen Wei Po.

## DOCUMENTATION

### **TIGER CHAIRS AND CELL BOSSES. POLICE TORTURE OF CRIMINAL SUSPECTS IN CHINA.** Human Rights Watch. 13 mai 2015. 143 pp

Le rapport intitulé Chaises du tigre et chefs de cellules met en évidence la persistance d'abus policiers et de mauvais traitements pratiqués sur les détenus suspects, en dépit de la législation et de la prétention du régime à être un « État de droit ». Il se fonde sur des verdicts récents et sur des entretiens avec des prisonniers et des membres de leur entourage. S'il est possible que la pratique de la torture pour obtenir des aveux forcés ait diminué ces dernières années, il est certain qu'elle reste fréquente, comme le montre l'état physique souvent déplorable dans lequel les détenus sortent d'incarcération.

Téléchargeable sur le site [http://www.hrw.org/sites/default/files/reports/china0515\\_ForUpload.pdf](http://www.hrw.org/sites/default/files/reports/china0515_ForUpload.pdf)

### **MILITARY AND SECURITY DEVELOPMENTS INVOLVING THE PEOPLE'S REPUBLIC OF CHINA. ANNUAL REPORT TO CONGRESS 2015.** 7 avril 2015. 90 pp

Le rapport décrit la modernisation de l'armée chinoise, dans l'éventualité de conflits dans le détroit de Taiwan, aux abords de l'archipel Diaoyutai/Senkaku ou en mer de Chine méridionale. L'effort du budget militaire en constante augmentation porte notamment sur le développement des capacités d'intervention à distance (fusées, aviation, renseignements), sur la lutte contre la piraterie et l'augmentation des secours humanitaires.

Téléchargeable sur le site [http://www.defense.gov/pubs/2015\\_China\\_Military\\_Power\\_Report.pdf](http://www.defense.gov/pubs/2015_China_Military_Power_Report.pdf)

### **CENSORSHIP AND CONSCIENCE. FOREIGN AUTHORS AND THE CHALLENGE OF CHINESE CENSORSHIP.** Pen American Center. 20 mai 2015. 30 pp

Le document expose la censure préventive pratiquée par les éditeurs chinois de traductions. Pour écarter toute possibilité d'interdiction d'un livre après sa publication, les maisons d'éditions prennent sur elles – et le plus souvent sans avertir les auteurs ou éditeurs étrangers – d'enlever tout passage qui pourrait déplaire parce qu'il relaterait de manière non autorisée des épisodes historiques récents (famine qui a suivi le « Bond en avant », massacres de juin 1989), parlerait de sujets politiques « sensibles » (condamnation du Prix Nobel Liu Xiaobo ou d'autres prisonniers de conscience) ou contiendrait des passages jugés indécentes ou exposant des pratiques « L.G.T.B. ». Le rapport se fonde sur des entretiens menés auprès d'auteurs et éditeurs ayant eu l'expérience du remaniement de leurs textes dans le cours de la traduction.

Téléchargeable sur le site [http://www.pen.org/sites/default/files/PEN\\_Censorship-and-Conscience\\_5-20-15.pdf](http://www.pen.org/sites/default/files/PEN_Censorship-and-Conscience_5-20-15.pdf)

**Pour Prendre contact, écrire à :**  
communication@ldh-france.org en indiquant en objet de  
votre mail : «Groupe Chine».